

Gerhard Ulrich, auteur du livre

« L'Etat de droit » démasqué

Avenue de Lonay 17

1110 Morges - 021 801 22 88

catharsisgu@gmail.com

Morges, le 03.06.16

Les liens en bleu sont actifs



Lauber - Ingénieur en chef de la corruption

Michael Lauber, Procureur

général de la Confédération

Taubenstrasse 16

3003 Berne

cc: A qui de droit

Vos ingénieurs de la corruption :

Hansjörg Stadler, procureur fédéral

Yves Nicolet, procureur fédéral, chemin du Caudoz 46, 1009 Pully

Nicolas Cruchet, procureur fédéral, Avenue des Mousquines 25, 1005 Lausanne

Bonjour Monsieur le Procureur général de la Confédération helvétique,

Ma procédure fédérale URA VU.2004.48, où je fus acquitté le 14.04.10 à Bellinzona des plaintes de 8 « juges » fédéraux pour prétendue contrainte, fut

diligentée par votre « procureur » Hansjörg Stadler www.swiss1.net/info/aap/forni

*Dans le cadre de cette enquête, l'architecte Erhard Keller (joignable sur son mobile 079 874 35 50) fut convoqué comme personne de renseignement. Il confirma point par point l'exactitude de nos dénonciations de la corruption et d'escroqueries du « juge » fédéral UDC Roland Max Schneider publiées sur Internet (voir mon livre, p. 179-191). Puisque ce fut un témoignage contraire aux intérêts des oligarques tels le **magnat UDC/milliardaire Christophe Blocher** – protégé à son tour par l'omertà helvetica - ces éléments à ma décharge furent escamotés dans un dossier parallèle, bien que la pratique du dossier double soit illicite. Ainsi, la «juge» pénale fédérale, Miriam Forni pouvait transformer ma victoire en défaite, semant via ATS la désinformation selon laquelle Ulrich aurait*

gravement calomnié Schneider! Stadler a en effet réussi de couvrir un cas de corruption qui gangrène le système judiciaire vaudois/suisse jusqu'à ce jour.

Récemment, l'Assemblée fédérale réunie, a élu 2 anciens «procureurs» VD pour renforcer votre équipe:

***Yves Nicolet.** Jusqu'à ce jour, vous n'avez donné aucune suite à ma plainte pénale du 22.03.16 contre Nicolet pour censure illégale des sites Internet, dénonçant entre autres la corruption. Nicolet a couvert lui-même la corruption, en cautionnant la condamnation arbitraire de Gil Beuret, actuellement incarcéré à Bochuz, un petit entrepreneur (La Fourmi, Chavornay) écrasé par son concurrent monopoliste. Des scélérats ont poussé l'inspecteur cantonal des services des eaux à livrer les faux dans les titres selon lesquels La Fourmi (démolition de vieilles voitures) polluait les eaux. Il était couvert par son supérieur Antoine Lathion, avec la connivence de Nicolet.*

*Puis, vous avez recruté **Nicolas Cruchet.** Cet ancien procureur VD est coupable d'au moins 5 affaires de corruption :*

- Pompaples VD – Le lésé J.-P. Steulet est joignable au no 078 721 10 11.*
- Etoy VD – La lésée Danielle Russell est joignable au no 022 320 79 38.*
- L'affaire Burdet – Tél. Marc-Etienne Burdet 079 934 76 57*
- L'affaire Werner Rathgeb, Rennaz VD, joignable au 079 241 03 13*
- Héritage de feu Philippe Galland, Lausanne – La lésée Michèle Herzog est atteignable sur son mobile 079 655 21 86.*

Le 31.03.16, je vous ai adressé un rapport de 30 pages + 15 annexes, décrivant la pègre judiciaire du canton de Vaud. Il semble que ces informations aient inspiré de renforcer votre équipe par ces deux ingénieurs de la corruption que sont Yves Nicolet et Nicolas Cruchet, car ils ont déjà fait preuve de leur know how en matière d'engineering de graisser les pattes. Bonjour les dégâts! On est légitimé de vous désigner d'être l'ingénieur en chef de la corruption.

Gerhard Ulrich